



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 11 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Point de situation en Guadeloupe.

Du lundi 3 mai 2021 au dimanche 9 mai 2021 (semaine 18).

Poursuite du reflux lent de l'épidémie. La tension hospitalière reste importante. Il est indispensable d'accentuer encore le reflux afin de réduire cette tension à l'hôpital.

Le nombre de nouveaux cas dépistés reste élevé en dépit d'une légère baisse par rapport à la semaine 17. Le variant anglais du SARS-CoV2 circule activement, identifié dans 93% des prélèvements positifs criblés. Les services de réanimation et de médecine du CHU et du CHBT restent sous tension.

Epidémiologie :

Pour la semaine du 3 mai 2021 au 9 mai 2021 (semaine 18), le nombre de nouveaux cas positifs dépistés sur le territoire est de 550 (source SI-DEP ARS, personnes testées en Guadeloupe) contre 694 (données consolidées pour la semaine 17). 643 cas positifs au total sont comptabilisés par Santé publique France qui intègre dans ses chiffres les personnes ayant une résidence principale en Guadeloupe et testées aussi bien dans l'hexagone que dans notre département, chiffre en diminution par rapport à celui de la semaine 17 (800 en données consolidées), à un niveau élevé. Ces résidents guadeloupéens, du fait de la détection de leur positivité hors du territoire, n'ont pu rejoindre la Guadeloupe. En prenant en compte les données consolidées, cela porte à **16 017**, le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés par tests PCR et antigéniques pour des résidents guadeloupéens ou des personnes testées localement.

En semaine 18, 7 505 tests supplémentaires (RT-PCR et test antigéniques) ont été réalisés pour des résidents guadeloupéens (faits sur le territoire et hors du territoire) versus **7 779 (données consolidées) en semaine 17.** Il a été enregistré un **nombre total de 195 404** analyses réalisées depuis le début de l'épidémie. L'ARS dénombre **3 073 tests antigéniques** réalisés sur le territoire en semaine 18 contre **3 288 la semaine passée.**

Le variant de type anglais reste fortement majoritaire. Il **représente 93% des prélèvements criblés chez des personnes testées en Guadeloupe.**

Selon Santé publique France, **au cours de la semaine 2021-17, 11 nouveaux clusters** ont été déclarés en Guadeloupe (contre 8 en 2021-17) : **2 en milieu scolaire, et 8 en milieux professionnels et 1 établissement de santé**, totalisant **52 cas**. En ce début de semaine 2021-19, **aucun nouveau cluster n'a** été validé. Depuis le début de l'épidémie, la Guadeloupe a enregistré 155 clusters (dont 132 qui sont clôturés, 22 sont en cours de suivi dont 11 classés comme « maîtrisés » et 11 « en cours d'investigation ») comptabilisant un total de 1 576 cas depuis le 11 mai 2020.

Mesures barrières

Il est important de bien comprendre que nous formons une chaîne de protection et que le relâchement de certains favorise la diffusion de l'épidémie avec des conséquences lourdes pour les plus fragiles.

Le virus en mutation, présent sur notre territoire, est réputé pour sa diffusion plus rapide. Il est par conséquent encore plus important de redoubler d'attention dans l'application des gestes barrières en se tenant à 2 mètres au lieu de 1 mètre, en respectant les consignes d'isolement portées à 10 jours pour le variant anglais et en portant des masques considérés comme plus efficaces car répondant à une norme de filtration élevée, à savoir les masques chirurgicaux ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1.

Une vigilance est toujours demandée aux ambulanciers et autres transporteurs des personnes malades et/ou immunodéprimées. Elles doivent être transportées seules. Le port du masque est obligatoire et les mesures d'hygiène doivent être respectées par tous.

Hospitalisations / Décès

Le nombre de personnes admises à l'hôpital ne faiblit pas. Le nombre de cas graves est toujours lié à des patients fragiles présentant des comorbidités. En cette semaine 18, il y a eu 54 nouvelles hospitalisations COVID au CHU dont 18 en réanimation, 28 en service médecine COVID et 8 dans les autres services de médecine. Au dimanche 9 mai, selon SIVIC, 33 personnes étaient hospitalisées en réanimation COVID au CHU et au CHBT. 106 patients l'étaient dans les services de médecine, 1 patient accueilli en psychiatrie, 2 en HAD et 20 autres en SSR.

Selon les données Sursaud/Oscour, on comptabilise par ailleurs 24 passages aux urgences du CHU pour suspicion de COVID, 10 aux urgences du CHBT et 1 aux urgences de la clinique des Eaux Claires. 2 personnes ont fait l'objet d'une admission en réanimation.

A ce jour, les capacités du service de réanimation des secteurs COVID et non COVID sont au-delà des places habituelles en réanimation. Nous sommes au palier 5 du plan ORSAN avec 53 lits de réanimation activés au total (CHU et CHBT) pour faire face aux besoins de la Guadeloupe et des îles du nord. La Guadeloupe bénéficie de 60 renforts venant de la réserve sanitaire (44) et de professionnels des établissements de Nouvelle Aquitaine (16).

Un appel à la prudence est lancé aux usagers de la route afin d'éviter la survenue d'accidents potentiellement lourds de conséquences tant au plan humain qu'au niveau de la prise en charge hospitalière étant donné l'augmentation des patients en réanimation.

11 résidents Guadeloupéens sont décédés cette semaine au CHU (10), au CHBT(1), soit 4 en services de médecine et 7 en réanimation. La moyenne d'âge de ces 5 femmes et 6 hommes est de 72 ans. A noter que le plus jeune est âgé d'une cinquantaine d'années.

Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent continuer à se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !

Les indicateurs de suivi de l'épidémie :

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place depuis la surveillance du déconfinement.

– **Le taux d'incidence mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine.** Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants.

Si on considère l'ensemble des résidents en Guadeloupe entrés dans SI-DEP (données Santé publique France) le taux d'incidence est en baisse à un niveau élevé avec un **taux de 170/100 000 habitants en S18 versus 212/100 000 en semaine 17** (donnée consolidée par Santé publique France), cette légère baisse pouvant être en partie attribuée à une diminution du dépistage suite à la fermeture des laboratoires le jour férié du 8 mai et au confinement.

Si on considère uniquement les **personnes testées sur le territoire**, le taux d'incidence est également en baisse mais il se maintient à un niveau élevé, estimé en semaine 18 à **145,9/100 000** versus **184,1/100 000** en semaine 16 (Source SIDEP ARS).

En semaine 18 et en comparaison des valeurs de la semaine 17¹, les taux d'incidence sont en baisse sur le territoire du Nord Basse-Terre (106,7 versus 144 dans le Sud Basse-Terre (187,4 versus 245), dans le Nord Grande-Terre (148 versus 199), le territoire de Cap Excellence (129,6 versus 162,4), la Riviera du Levant -hors la Désirade- (123,3 versus 148,6) ainsi qu'à Marie-Galante (0 versus 9,3). En revanche, le taux d'incidence de la Désirade est en stagnation (207,2 versus 207,2). Certaines valeurs restent malgré tout nettement au-dessus du seuil d'alerte. L'interprétation doit donc être très prudente.

– **Le taux de positivité mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / nombre de tests réalisés sur une semaine.** Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

Le taux de positivité des tests réalisés pour les résidents de Guadeloupe quel que soit le lieu de prélèvement (données Santé publique France) est en légère baisse passant à 8,6% cette semaine versus 10,3% en semaine 17 (donnée consolidée par Santé publique France).

Le taux de positivité des tests réalisés en Guadeloupe a également baissé en passant à **7,8% en S18** contre 9,1% (données consolidées).

Le facteur de reproduction effectif du virus (R) représente le nombre moyen de personnes qu'une personne infectée peut contaminer. La variation du R dépend du comportement de chacune et de chacun d'entre nous. Il est calculé le mercredi sur la période de la semaine précédente. Il sera donc calculé demain et communiqué lors du point presse prévu vendredi.

Les campagnes de tests :

La campagne de dépistage en communes se poursuit. Voici la liste des prochaines communes qui accueilleront la campagne de dépistage itinérante :

➤ **Semaine 19 :**

Le 10/05/2021 à Deshaies, esplanade des fêtes, de 07h30-11h30

Le 10/05/2021 à la Désirade, salle des fêtes de Beauséjour, de 10h-14h30

Le 11/05/2021 à Vieux-Fort, en face de la mairie, de 07h30-11h30

Le 14/05/2021 aux Abymes, parking CC Milenis, de 7h30-11h30

➤ **A venir semaine 20 :**

Le 18/05/2021 à Basse-Terre, esplanade de la mairie, 7h30-11h30

Le 21/05/2021 aux Abymes, parking du CC Milenis, 7h30-11h30

D'autres communes échangent avec la Croix Rouge afin de programmer de nouveaux dépistages.

¹Les données statistiques du taux d'incidence par commune en semaine 17 ont été consolidées.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone, ou en cas d'absence, contacter l'association de garde médicale ADGUPS au 05 90 90 13 13.

Point vaccination:

La vaccination est ouverte à l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus. Ils peuvent accéder aux centres de vaccinations sans RV ou avec RV surtout s'ils sont prioritaires.

Les priorités d'accès demeurent toutefois pour toutes les personnes de plus de 70 ans, les professionnels de santé et aides à domicile, les résidents volontaires en EHPAD et les professionnels qui les entourent, les personnes fragiles atteintes de maladies à haut risque vital hospitalisées ou adressées par leur médecin et, quel que soit leur âge, les malades chroniques ou en situation d'obésité.

Les autres publics considérés comme prioritaires (plus de 50 ans préférentiellement) pour la prise de RV sont:

- les professeurs des écoles maternelles, primaires, des collèges et des lycées
- les ATSEM, les accompagnants des élèves en situation de handicap
- les professionnels de la petite enfance
- les professionnels du champ de la protection de l'enfance
- les forces de l'ordre : police nationale, municipale, gendarmes et surveillants pénitentiaires
- les personnels techniques des collectivités territoriales intervenant dans les établissements scolaires
- les agents de surveillance des douanes
- les conducteurs de véhicules (bus, navette fluviales, livreurs sur courte distance, conducteurs routiers)
- les chauffeurs taxi
- les contrôleurs des transports publics
- agents d'entretien
- agents de nettoyage
- agents de ramassage de déchets
- agents de centres de tri des déchets
- agents de gardiennage et de sécurité
- commerces d'alimentation (caissières, employés de libre-service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulanger, pâtissiers)
- professionnels des pompes funèbres
- ouvriers non qualifiés de l'industrie agroalimentaire (salariés des abattoirs, salariés des entreprises de transformation des viandes)
- les présidents et assesseurs de bureaux de votes

L'ensemble des centres de vaccination proposent le vaccin Pfizer. En ville, le vaccin Astra Zeneca est proposé. À la suite des avis rendus par l'agence européenne du médicament (EMA) et la HAS, sur l'utilisation du vaccin AstraZeneca, la campagne vaccinale avec ce vaccin se poursuit en ville pour les personnes âgées de plus de 55 ans.

Médecins, pharmaciens, infirmiers ou les sages-femmes peuvent vacciner prioritairement les populations suivantes avec l'Astrazeneca :

- les personnes âgées de 55 à 74 ans inclus souffrant de comorbidités et/ou d'une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID 19
- l'ensemble des personnes de 75 ans et plus et quel que soit leur lieu de vie
- les professionnels de santé intervenant auprès de personnes vulnérables, les salariés de particulier intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers **de 55 ans et plus**

Le décret n° 2021-248 du 4 mars 2021, autorise les sages-femmes, les pharmaciens et les infirmiers à vacciner.

Nous devons accélérer la vaccination afin de protéger les plus fragiles mais aussi créer une immunité collective dans notre archipel.

Des séances supplémentaires sont proposées le samedi par certains centres de vaccination ou sur des jours ouvrables.

Le vaccinodrome Pôle Caraïbes ouvert le samedi 24 avril constitue désormais une offre de grande capacité. Les personnes prioritaires peuvent y accéder sur RDV la semaine mais également le week-end sans RDV. Les personnes hors cibles prioritaires peuvent également se présenter à tout moment.

Au mardi 11 mai : 61 444 injections cumulées en semaine 18 en Guadeloupe versus 57446 en semaine 17, soit :

Pfizer : 59155 injections dont 42799 1ères injections

Astrazeneca : 2 289 injections (toutes 1ères injections)

Taux de couverture vaccinale (au moins une injection) des personnes de plus de 18 ans :

- Guadeloupe : 15,34% ;
- Saint-Martin : 15,99% ;
- Saint-Barth : 53,66% ;

Les centres de vaccination ont des difficultés techniques pour remplir le SI VAC national. C'est pourquoi le taux de vaccination pour la zone de la Guadeloupe et des îles du nord apparaît dans les statistiques nationales comme étant très faible. La Plateforme RIPOSTE recueille cependant tous les jours les remontées des centres de vaccination et les rapporte au ministère de la santé pour la gestion des allocations de doses. Le rattrapage des entrées dans SI VAC est en cours grâce à l'appui de RIPOSTE auprès des centres de vaccination.

Les centres de vaccination se multiplient et sont les suivants :

- Centre Hospitalier de Sainte-Marie à Marie Galante, Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau,
- Centre Hospitalier de la Basse-Terre,
- Centre éphémère de Basse-Terre,
- Centre Hospitalier Universitaire de la Guadeloupe, Pointe-à-Pitre, *transféré au vaccinodrome à l'aéroport*
- Centre Hospitalier Louis-Constant Fleming à Saint-Martin
- Centre éphémère de Deshaies,
- Centre éphémère de Vieux-Habitants
- Centre Hospitalier de Bruyn à Saint-Barthélemy
- Centre médico-social de Saint-Barthélemy
- Centre de vaccination de Baie-Mahault
- Centre de vaccination du Moule
- Centre de vaccination de Morne-À-L'eau
- Centre de vaccination de l'Institut Pasteur de Guadeloupe à Pointe à Pitre délocalisé au stade Paul Chonchon à Bergevin.
- Centre de vaccination de l'URPS médecins libéraux à la maison médicale de garde de Chauvel depuis le 20 avril : la vaccination des personnes se fait sur inscription, par leurs médecins traitants
- Vaccinodrome : Centre de vaccination de grande capacité à l'aéroport Pôle Caraïbes cadre par un multi partenariat entre l'Etat, l'ARS, le SDIS et le CHUG, ouvert tous les jours, du lundi au dimanche de 8h à 18h..

Des équipes mobiles viendront en appui des centres de vaccination et pourront se déplacer au domicile si besoin en lien avec les CCAS.

Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes en Guadeloupe et dans les îles du nord sont :

- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de [Sante.fr](https://www.sante.fr) ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPoste COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

Le dispositif « aller vers » est mis en œuvre également en Guadeloupe : sur appel téléphonique les personnes de plus de 75 ans se voient proposer des rendez-vous de vaccination prioritairement dans les centres de vaccination.

La plateforme TAP/RIPoste COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74. Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.

**Stoppons ensemble la troisième vague en renforçant nos efforts collectifs.
Tenons ensemble**